ACRO

ASSOCIATION POUR LE CONTRÔLE
DE LA RADIOACTIVITÉ DANS L'OUEST

Rapport d'activité 2013

138 rue de l'Église 14200 HÉROUVILLE ST CLAIR I TÉL : (+33) 2 31 94 35 34 I FAX (+33) 2 31 94 85 31
acro-laboratoire@wanadoo.fr I www.acro.eu.org I SIRET : 950 369 868 00027 I APE : 7120B

Sommaire

Présentation de l'ACRO 3

Missions associatives 4

Ressources Humaines et techniques 5

Activités 2013

Suivi des conséquences de la catastrophe de Fukushima 8

Observatoire Citoyen de la radioactivité 9

Démarche participative & expertise indépendante 12

Etudes & Expertises 14

Formation & actions pédagogiques 16

Information – Rencontres avec le public - Publications 17

Mesures ponctuelles – Contrôles réglementaires 20

Revue de presse 22

Présentation

L'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO) est une association loi 1901, agréée de protection de l'environnement et dotée d'un laboratoire d'analyse de la radioactivité.

Elle fut créée en 1986 après la catastrophe de Tchernobyl en réponse à une demande d'informations et de mesures fiables et indépendantes. L'émergence d'une telle organisation est liée à la volonté de la société civile de rendre le citoyen auteur et acteur de la surveillance de son environnement comme de son information.

Grâce aux compétences humaines et matérielles qu'elle fédère, l'ACRO a développé au fil des années une capacité d'expertise qui en fait un acteur essentiel du débat public et l'amène à participer à de nombreux Groupes de travail et Commissions institutionnelles.

Dotée d'un laboratoire de mesure de la radioactivité dans l'environnement, l'ACRO mène des travaux d'études et de surveillance de la radioactivité dans l'environnement à sa propre initiative ou bien pour répondre à la demande de collectivités territoriales, commissions locales d'informations (CLI) et d'associations. Dans ce contexte, l'ACRO anime au quotidien l'Observatoire Citoyen de la Radioactivité dans l'Environnement, qui implique les riverains des installations nucléaires aux côtés du laboratoire dans une surveillance active des niveaux de la radioactivité autour de chez eux.
Enfin, l'ACRO s'est engagée depuis 2004 en **Biélorussie** auprès des habitants de territoires contaminés par l'accident de Tchernobyl et depuis 2011 **au Japon**. Les actions sur le terrain visent à améliorer les moyens de surveillance, d'information et de prévention de la contamination radioactive.

En 2013, l'ACRO était administrée par un conseil de 16 membres, élus par les adhérents lors de l'Assemblée Générale. **Une trentaine de bénévoles aidés de 5 salariés assurent le fonctionnement courant de l'association.** Les ressources humaines s'articulent autour de 4 pôles. En plus des commissions usuelles qui traitent des aspects financiers et administratifs, l'ACRO est dotée, en rapport avec ses vocations statutaires, d'une commission d'animation et d'information et d'une commission scientifique. Cette dernière a pour but de vérifier la qualité des informations diffusées et d'assurer l'encadrement des activités d'analyses et d'études.

En complément du siège social établi dans l'agglomération caennaise à Hérouville-Saint-Clair, trois antennes situées en Haute-Normandie, dans la région Touraine et dans le Nord-Cotentin concourent à relayer l'action de l'ACRO dans l'Ouest de la France. Toutefois, ces antennes ne disposent pas de ressources propres.

Missions associatives

L'ACRO s'est donnée comme missions la protection de l'homme et de son environnement ainsi que la démocratisation des choix scientifiques et technologiques en matière de nucléaire.

La principale action en ce sens est de rendre le citoyen auteur et acteur de la surveillance de son environnement (au sens large) comme de son information, mais également acteur dans le cadre des processus de concertation.

Les ressources humaines et matérielles de l'association, ainsi que ses orientations, sont donc structurées pour permettre :

La surveillance et le contrôle de la radioactivité. L'association exploite un laboratoire d'analyses de la radioactivité, qui permet des investigations menées pour son compte mais également des prestations qui s'étendent du simple contrôle jusqu'à la réalisation de bilans ou d'études.

L'information. L'accès à une information plurielle ainsi qu'aux résultats concernant les niveaux de la radioactivité dans les écosystèmes et lieux de résidence ou de travail est un enjeu majeur pour l'association. L'ACRO édite différentes publications, possède un site Internet et participe ou organise des manifestations (salons, rencontres).

La démarche participative. L'association accepte les ouvertures faites par les autorités qui concourent à une meilleure information et transparence sur l'impact des activités nucléaires. Dans ce contexte, l'ACRO est membre de nombreux groupes de travail et commissions institutionnelles. Pour autant, cela ne signifie en aucun cas que l'association s'engage dans un processus de co-gestion des risques. Si le débat est possible et la confrontation nécessaire, les rôles et missions des différentes parties prenantes – exploitants, institutionnels et associations – doivent être respectés.

L'évaluation citoyenne des situations radiologiques. C'est permettre au citoyen d'étudier des problèmes radiologiques qui le concernent. Une telle approche s'appuie sur les ressources techniques de l'association et associe étroitement tous ceux qui veulent être acteurs.

La conduite de ce projet s'accompagne d'une triple exigence : transparence, ouverture et rigueur.

Ressources Humaines et Techniques

Le Conseil d'administration aidé de 5 salariés assure le fonctionnement courant de l'association.

Le conseil d'administration
(Élu(e)s lors de l'AG du 23/03/13)
BARBEY Pierre
BERTHELOT Jean-Pierre
BLONDEL Yves
BOILLEY David
BOUTE Emmanuel
CORBLET-AZNAR Sibylle
GRUNBERG Serge
LAGRANGE Michel
LEROY Annie
LEVEQUE Stéphane
PAJEOT Michel
PARIS Pierre
PIGREE Gilbert
RUEL Claude
THIEBOT Caroline
VASTEL Guy

Le bureau
(Élu(e)s lors du CA du 05/04/13)
Président : BOILLEY David.

Vice-Présidents :

- BARBEY Pierre,
- CORBLET-AZNAR Sibylle,
- PARIS Pierre,
- BLONDEL Yves.

Secrétaire : LAGRANGE Michel.

Trésorier : RUEL Claude

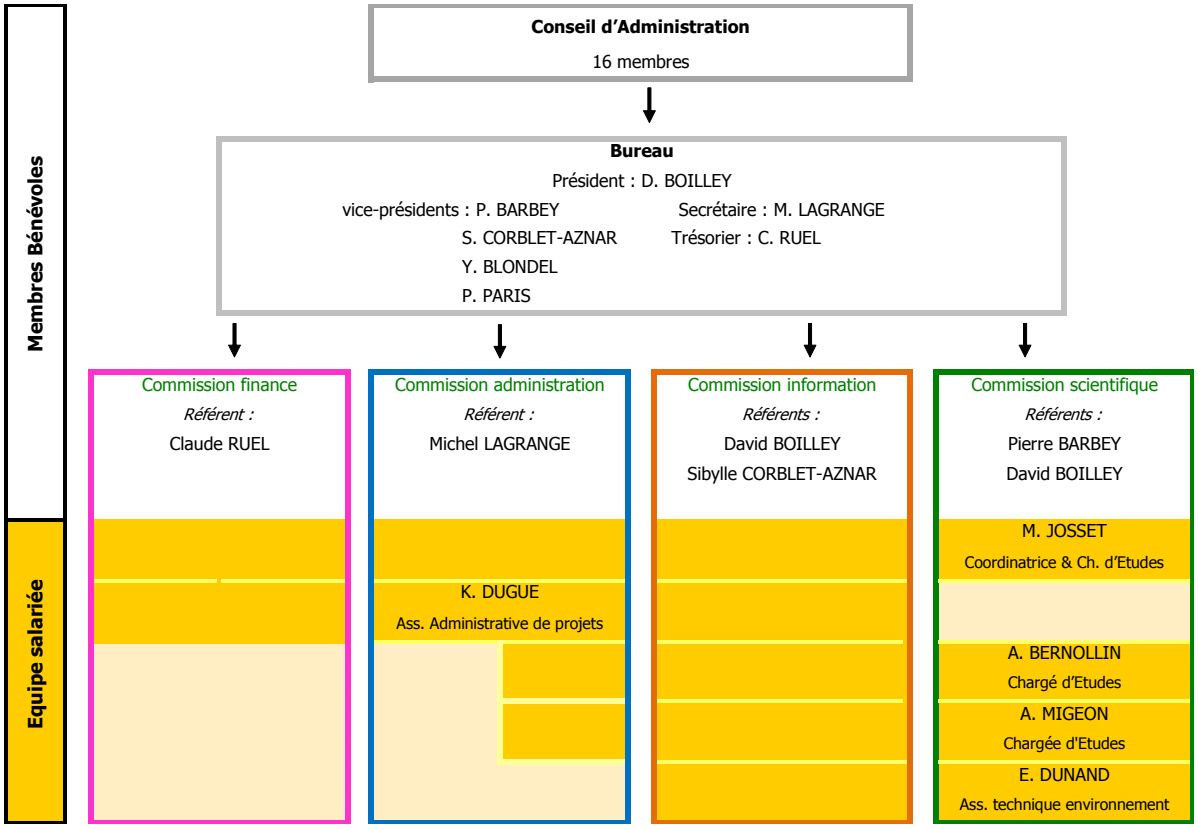

L'association bénéficie du suivi régulier d'un cabinet comptable externe (depuis 2002) et d'une certification de ses comptes annuels par un commissaire aux comptes (nommé en 2006).

Présentation générale du laboratoire

L'ACRO exploite depuis octobre 1987 un laboratoire d'analyses de la radioactivité qui vient en appui :

- **aux missions de l'ACRO** dans le cadre de l'Observatoire Citoyen de la Radioactivité dans l'Environnement et pour toute expertise que l'association est amenée à réaliser,
- pour **répondre aux questions du public ;**
- **à la réalisation de bilans radioécologiques pour le compte** de collectivités territoriales, associations, CLI ou d'organismes institutionnels ;
- **aux partenaires extérieurs** (centres médicaux, laboratoires de recherche, organisme de certification dans le domaine des denrées alimentaires, associations, collectivités et particuliers) essentiellement pour :
    - *La caractérisation gamma de Déchets Industriels Spéciaux ;*
    - *La caractérisation gamma d'effluents résiduaires avant et après rejets dans le réseau d'assainissement ;*
    - *La qualité radiologique de denrées alimentaires ;*
    - *L'analyse de la concentration en radon atmosphérique à l'intérieur des bâtiments.*

Ainsi, le laboratoire effectue annuellement environ un millier d'analyses de radioactivité sur des échantillons solides et liquides. Approximativement, 60 % de ces analyses sont réalisées pour les besoins propres de l'association (Observatoire Citoyen de la Radioactivité dans l'environnement), et 40 % dans le cadre de contrats d'études ou d'analyses ponctuelles (contrôles réglementaires, demandes de particuliers, etc.).
En ce qui concerne les dépistages radon, ceux-ci sont principalement réalisés pour le compte des collectivités territoriales (établissements scolaires) et des établissements sanitaires et sociaux.

Démarche Qualité et Agréments

Les pratiques internes du laboratoire sont conformes aux exigences organisationnelles et techniques fixées par la norme ISO/CEI 17025 ; celles-ci sont basées sur les normes en cours (nationales ou internationales), sur les pratiques usuelles reconnues et sur la propre expérience du laboratoire depuis plus de 20 ans.

Depuis 1997, l'aptitude du laboratoire est vérifiée chaque année dans le cadre des campagnes annuelles d'essais inter-laboratoires organisées par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN).

Actuellement, le laboratoire possède 12 agréments dans le cadre du **Réseau national de mesure de la radioactivité dans l'environnement** et un agrément pour l'évaluation de **l'activité volumique du radon dans les lieux ouverts au public.**

Agréments du laboratoire de l'ACRO	Attribué par	Référence :
habilitation à procéder aux mesures d'activité volumique du radon dans les lieux ouverts au public.	Autorité de Sûreté Nucléaire	CODEP-DIS-2011-038822 du 11/7/11
agrément pour la mesure du tritium dans l'eau	Autorité de Sûreté Nucléaire	DEP-DEU-0704-2009 du 8/12/09
agrément pour la mesure des radionucléides émetteurs gamma dans des matrices biologiques.	Autorité de Sûreté Nucléaire	DEP-DEU-0704-2009 du 8/12/09
agrément pour la mesure des radionucléides émetteurs gamma dans les eaux	Autorité de Sûreté Nucléaire	CODEP-DEU-2010-031543 du 15/6/10
agréments pour la mesure dans les matrices sols : Isotopes de U ; Isotopes de Th ; 226Ra et descendants ; 228Ra et descendants, U pondéral.	Autorité de Sûreté Nucléaire	CODEP-DEU-2010-031543 du 15/06/10.
agrément pour la mesure des radionucléides émetteurs gamma dans les sols	Autorité de Sûreté Nucléaire	CODEP-DEU-2011-031763 du 15/6/11

Extension de nos capacités de mesure

Grâce à l'obtention d'une **subvention exceptionnelle** d'investissement de la part du **Conseil régional de Basse Normandie et du Conseil Général du Calvados,** complétée par des ressources propres de l'ACRO, notre laboratoire a pu acquérir en 2013 une nouvelle chaîne de spectrométrie gamma.

L'enjeu était de pouvoir étendre notre capacité d'expertise et répondre ainsi à une demande accrue d'analyses.

Activité 2013

Suivi des conséquences de la catastrophe de Fukushima

Mise en route du laboratoire citoyen Japonais

Dès le début de la catastrophe de Fukushima, L'ACRO a lancé une souscription pour permettre l'installation au Japon d'un laboratoire similaire au nôtre.
L'argent réuni a permis de concrétiser ce projet avec la création d'une structure adaptée réunissant plusieurs associations japonaises et la construction d'un local dans la banlieue de Tokyo, pour accueillir le futur laboratoire.

Avec l'arrivée, début 2013, des premiers équipements, une mission sur place a été programmée au printemps afin d'aider à la mise en route, aux réglages des appareils de mesure et à la formation de l'équipe bénévole japonaise.

Le laboratoire *Chikurin* a ouvert ses portes début juin. Son inauguration, les 6 et 7 juillet 2013, a été l'occasion de réunir l'ensemble des partenaires du projet mais également les représentants d'autres stations de mesures créées depuis le début de la catastrophe au Japon. Cette rencontre a permis, en outre, de finaliser la mise en réseau afin que chacun puisse échanger sur ses actions et s'entraider en cas de problème technique. L'objectif de ce réseau est également de pouvoir réunir sur un seul site Internet l'ensemble des mesures réalisées sur la nourriture par les laboratoires partenaires.
Il réalise, depuis, une cinquantaine d'analyses par mois.
Le 22 septembre 2013, *Chikurin* a organisé son premier symposium afin de permettre au grand public de visiter le laboratoire mais également de présenter ses premières actions.

Site internet de Chikurin (pages en français et en anglais) : www.chikurin.org

Suivi en continu de la situation au Japon

Depuis le 12 mars 2011, l'ACRO effectue sans relâche, sur son site internet, un suivi au jour le jour du déroulement des évènements qui font suite à la catastrophe nucléaire.

Observatoire Citoyen de la Radioactivité dans l'environnement

L'Observatoire Citoyen de la Radioactivité dans l'Environnement permet de connaître les niveaux et les évolutions de la radioactivité présente dans l'environnement.

En 2013, **la surveillance du littoral Normand et de ses cours d'eaux**, a repris son rythme habituel et a concerné :

- Les **11 sites marins** répartis le long des côtes Normandes, de Granville à Dieppe (2 fois au cours de l'année),
- **3 sites** marins proches des usines AREVA et de la centrale de Flamanville surveillés chaque trimestre,
- les **cours d'eau** du plateau de la Hague (surveillés chaque mois) et les **principales rivières** du bassin Hydrographique Normand (visitées une fois par an),

Au total, **près de 300 échantillons** sont collectés et traités afin d'être analysés (gamma et tritium).
Rappelons que ce suivi est basé sur la **vigilance citoyenne** au travers la participation active **d'un réseau de préleveurs volontaires.**

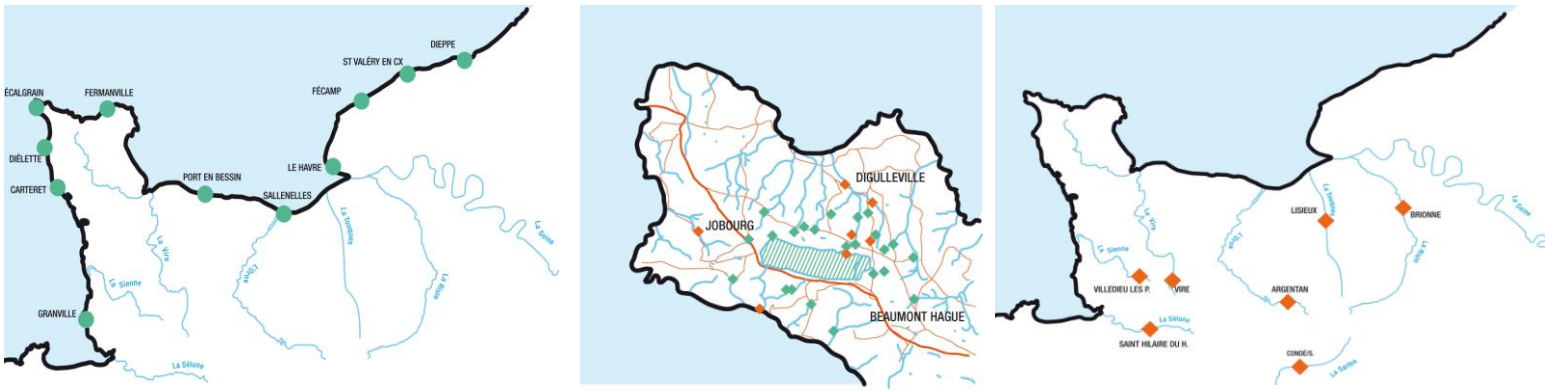

Localisation des sites de prélèvement le long du littoral et des cours d'eaux du plateau de la Hague (milieu).

Basé sur la vigilance citoyenne, l'observatoire permet à chacun de s'impliquer dans une démarche active de surveillance de l'environnement en devenant « préleveur volontaire ». L'implication des bénévoles, ayant une grande connaissance du terrain, permet d'ajouter aux prélèvements routiniers une part d'investigation sans cesse renouvelée. Cette collaboration permet d'enrichir le suivi et facilite également l'appropriation des connaissances puisque celles-ci sont co-produites avec les principaux concernés (riverains, amateurs de pêche en rivière, etc.) et donc adaptées aux besoins.

Le plan d'échantillonnage établi chaque début d'année, est conçu pour servir la démarche d'investigation en fournissant les éléments indispensables à l'appréciation des situations (niveaux de référence ; seuils d'alerte). La démarche de travail adoptée s'appuie sur l'expérience du laboratoire dans ce domaine, mais aussi sur les normes en vigueur et sur les pratiques usuelles d'organismes habilités pour la constitution de bilans de référence autour des installations nucléaires. Ce projet s'inscrit dans la continuité de précédents travaux qui nous permettent de bénéficier d'un retour d'expérience de plus de 10 ans.

Pour apprécier le niveau de perturbation des écosystèmes étudiés, différents **indicateurs biologiques** (espèces animales et végétales) **et inertes** (sédiments, vases) sont retenus pour la **recherche des radionucléides émetteurs gamma.**

Dans le cas du **tritium** (HTO), seules les eaux sont analysées du fait de la physico-chimie de cet élément.
Le suivi général s'articule autour de deux campagnes de prélèvements par an, l'une au printemps/été ; l'autre en automne/hiver, qui coïncident avec les périodes de grandes marées. Seul le plateau de la Hague (suivi des cours d'eau) bénéficie d'une surveillance accrue (fréquence mensuelle de prélèvement).

Favoriser l'implication du public à la surveillance

La participation à une campagne de terrain permet de découvrir les aspects techniques relatifs aux prélèvements : le choix des sites, le choix des échantillons, le mode de prélèvement, la connaissance du milieu etc. Un membre permanent du laboratoire accompagne les préleveurs volontaires, ainsi une campagne de prélèvements devient un moment d'échanges et d'informations et permet d'approcher de manière conviviale un domaine scientifique complexe.

Afin de permettre à chacun de participer aux collectes d'échantillons un calendrier présentant les lieux et dates des campagnes de prélèvement est régulièrement mis à jour sur notre site Internet. Il est également possible de s'inscrire sur une liste de diffusion afin de recevoir directement les dernières informations.

Fin 2013, la liste de préleveurs était constituée de **près de 150 volontaires**, lesquels totalisent une participation de plus d'une centaine d'heures sur le terrain. A cela s'ajoute, bien évidemment, **la trentaine de bénévoles actifs qui nous accompagnent depuis le début sur la plupart de nos sites de prélèvements.**

Les résultats sont publiés par l'ACRO (dans son journal trimestriel et sur son site Internet). Depuis janvier 2010, ils sont également transmis au Réseau National de Mesures de la radioactivité de l'environnement (RNM) en tant que laboratoire agréé.

Echantillons prélevés pour spectro gamma

Nature des indicateurs	Nombre de prélèvements en 2013
Milieu dulçaquicole de la Hague / cours d'eau normands	
Sédiments	11
Mousses aquatiques	11
Sous-total (milieu dulçalicole) :	22
Mileu marin	
Sédiments (vases)	7
Sables de plage	5
Algues brunes	22
Patelles	20
Eaux de mer (sel)	1
Denrées alimentaires marines	
Poissons	2
Sous-total (milieu marin) :	57
TOTAL	**79**

MILIEU DULCICOLE

MILIEU MARIN

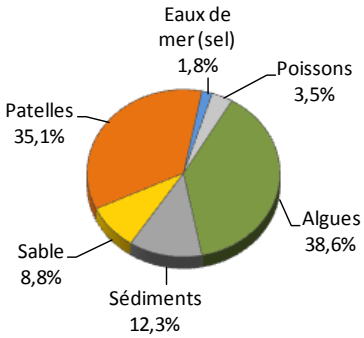

ANALYSES TRITIUM

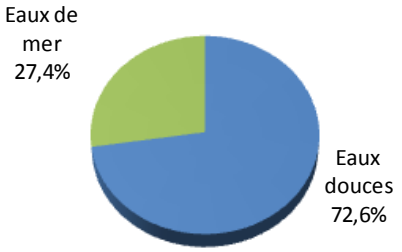

Echantillons prélevés pour l'analyse tritium (HTO)

Nature des indicateurs	Nombre de prélèvements en 2013
Eaux douces	130
Eaux de mer	49
TOTAL	**179**

Exemple de plannings envoyés aux préleveurs volontaires

Démarche Participative

La démarche dite participative se résume par l'engagement de l'association au sein de groupes de travail, groupes d'experts et commissions institutionnelles ou non. C'est un axe majeur de son action quotidienne, qui constitue un engagement fort depuis 1997 et permet d'apporter un éclairage en prise avec les attentes et les perceptions d'une partie de la société civile. Elle sert également l'une de ses missions fondamentales dédiée à l'information du public. Dans certains cas, cet engagement fait appel à ses capacités d'expertise et mobilise le laboratoire et ses chargés d'études.

Pour autant, cela ne signifie en aucun cas que l'association s'engage dans un processus de co-gestion des risques. Si le débat est possible et la confrontation nécessaire, les rôles et les missions des différentes parties prenantes – exploitants, institutionnels et associations – doivent être respectés. Une charte votée lors de l'Assemblée Générale de 2006 encadre cette position.

Participations aux groupes de travail et aux commissions institutionnelles

Commissions Locales d'Information

L'ACRO est membre de 6 Commissions Locales d'Information (CLI) :

- CLI du Centre de Stockage Manche,
- la CLI des centrales nucléaires de Paluel et de Penly,
- CLI de l'usine de retraitement de La Hague,
- CLI de la centrale nucléaire de Flamanville,
- CLI du GANIL de Caen (installation dans le domaine de la recherche),
- Commission Information de l'Arsenal de Cherbourg,

Ces commissions ont pour but de communiquer auprès de la population sur les activités nucléaires de leur région et les éventuels impacts sur la santé et l'environnement.

Suspension de notre participation aux CLI de la Manche : Fin octobre 2013, l'ensemble des associations de protection de l'environnement, dont l'ACRO, ont décidé de suspendre leur participation aux trois CLI de la Manche[1]. Cette décision fait suite à des irrégularités de fonctionnement constatées, notamment lors de l'élection du bureau de la CLI de Flamanville.

Groupes permanents de l'ANCCLI (Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information)

L'Association Nationale des Comités et des Commissions Locales d'Information a pour ambition de constituer un réseau d'échange et d'information entre les CLI. Afin d'assurer une meilleure information par le biais d'une connaissance pointue de chaque dossier, l'ANCCLI a constitué plusieurs groupes permanents composés des membres des CLI, de l'ANCCLI, de personnalités qualifiés et d'experts bénévoles qui s'engagent dans la durée.
L'ACRO est membre du groupe permanent « matières et déchets radioactifs » (1 membre ACRO), du groupe « territoire – post accident nucléaire » (1 membre).

Groupe de travail en radioprotection mis en place par l'IRSN

L'institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire a mis en place en 2004 un groupe de travail ayant pour objectif d'analyser et de commenter les derniers rapports des instances internationales de radioprotection (CIPR et UNSCEAR) (1 membre).

Groupe de travail pour l'élaboration d'un Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs (PNGMDR)

Mis en place par l'Autorité de Sûreté Nucléaire et le Ministère de l'Ecologie, ce groupe de travail a

[1] Les raisons de la suspension de participation sont présentés dans une lettre ouverte des associations au Président du Conseil Général de la Manche du 30/10/2013, consultable sur www.acro.eu.org.

pour objectif de fixer un cadre cohérent pour la gestion de l'ensemble des déchets radioactifs, tout en formant un cadre institutionnel dans lequel une concertation poussée est mise en place pour définir, plus précisément, les modalités de gestion des catégories particulières de déchets (au moins un membre participe régulièrement aux réunions).

Comité de pilotage du Réseau National de Mesure

Le comité de pilotage donne son avis sur les orientations du Réseau National de Mesure dont les objectifs sont d'assurer la transparence des informations sur la radioactivité de l'environnement. Présidé par l'autorité de sûreté nucléaire, le comité est composé de représentant des ministères, des administrations déconcentrées de l'état, d'instituts publics, des exploitants d'activités nucléaire et des associations de l'environnement. Un représentant de l'ACRO a été nommé à cette commission dans le collège des personnes qualifiées.

Comité directeur pour la gestion de la phase post accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique (CODIRPA),

Mis en place par l'ASN, le CODIRPA est chargé d'élaborer les éléments de doctrine et d'effectuer des propositions d'organisations et d'actions pour la gestion de la phase qui fait suite à la situation d'urgence d'un accident nucléaire.
Dans ce cadre, l'ACRO participe à la deuxième phase du comité dans le cadre du groupe de travail lié à la gestion sur « le long terme ».
Elle est aussi membre du groupe de veille qui effectue un retour d'expérience de la catastrophe de Fukushima.

Haut Comité pour la Transparence et l'information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN)

Inscrit dans la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (dite loi TSN), le Haut Comité est une instance d'information, de concertation et de débat sur les risques liés aux activités nucléaires et l'impact de ces activités sur la santé des personnes, sur l'environnement et sur la sécurité nucléaire. A ce titre, il peut émettre un avis sur toute question relative à l'information concernant la sécurité nucléaire et son contrôle, ainsi que sur les contrôles et l'information qui s'y rapportent et proposer toute mesure de nature à garantir ou à améliorer la transparence en matière nucléaire. L'ACRO a accepté d'être membre du Haut Comité au sein de son collège associatif.
L'ACRO a aussi été invitée à y faire une présentation sur la situation au Japon après la catastrophe de Fukushima.

Groupe de réflexion pluraliste sur "le risque de leucémie chez l'enfant autour des INB"

L'ASN, la Direction Nationale de la Santé et le Ministère de l'écologie ont mis en place un groupe de travail pluraliste sur les risques de leucémies autour des installations nucléaires de base (INB). Celui-ci est chargé de porter une appréciation sur les connaissances disponibles concernant ce risque chez les enfants vivant au voisinage de ces installations. Un membre de l'ACRO y participe.

Comité d'orientation des recherches en sûreté nucléaire et en radioprotection (IRSN)

Mis en place par l'IRSN en 2009, l'objectif visé est de renforcer la gouvernance de la recherche en sûreté nucléaire et en radioprotection, en l'ouvrant aux « parties prenantes » afin de développer une approche globale de l'orientation de la recherche incluant les aspects sociétaux et politiques. L'ACRO a répondu favorablement à l'invitation de participer à ce comité. Un membre de l'ACRO participe au comité plénier et a présidé le groupe de travail sur l'agenda européen de recherche en radioécologie.

PREPARE

L'ACRO participe au programme de recherche européen PREPARE consacré au post-accidentel. Elle est membre du sous-groupe dédié à l'information et à l'implication des populations, elle a été invitée à apporter son point de vue lors d'un colloque consacré à l'expertise.

Etudes et expertises

- **Etude des niveaux de tritium dans les eaux souterraines collectées sous le Centre de Stockage des déchets radioactifs de la Manche (CSM).**

Prélèvement d'eau réalisé par l'ACRO sur le site du CSM.

La CLI du CSM a souhaité lancer une étude afin de vérifier si la contamination en tritium dans les eaux souterraines au droit du CSM est homogène en fonction de la profondeur ou stratifiée. Il s'agit ainsi de tester la méthode de prélèvement retenue par l'exploitant.
Ce problème avait été soulevé dès 2006 par les associations (dont l'ACRO), qui s'interrogeaient sur la qualité des prélèvements réalisée par l'ANDRA.
En effet, dans le cadre de sa surveillance réglementaire, l'exploitant ne retient qu'une profondeur d'eau sans pratiquer de purge préalable du puits de contrôle.

Dans cet objectif, l'ACRO, retenue pour mener cette expertise, a réalisé, durant l'année 2012, 4 campagnes de prélèvements dans 8 puits autour du site. Pour chacun d'eux, les prélèvements d'eau ont été réalisés sur 4 profondeurs différentes.

Les résultats de l'étude ont été présentés devant la CLI lors de sa réunion du 6 juin 2013. Ceux-ci montrent dans sept cas sur huit, l'existence de variations (parfois importantes) des niveaux de tritium en fonction de la profondeur sur une même colonne d'eau d'un puits de contrôle.
Cette étude a aussi été présentée au PNGMDR (plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs) en octobre 2013.

- **Etude des niveaux de radioactivité autour du Centre de Stockage de l'Aube (CSA)**

Réalisée à la demande de la CLI de Soulaines, cette étude poursuit un premier bilan réalisé il y a cinq ans, afin d'en suivre les évolutions et de mener de nouvelles investigations.

En 2013, le travail a porté sur la mise en place de deux types de bio-surveillances : La première, basée sur **l'implantation de bio-indicateurs (mousses aquatiques)** dans le cours d'eau en amont et en aval du site de stockage. La seconde, utilisant **les abeilles** et par extension le produit de leur ruche. En effet, de nombreuses caractéristiques éthologiques et morphologiques font de l'abeille un bon indicateur écologique. Sachant qu'une ruche peut compter plusieurs milliers de butineuses effectuant chacune un millier de voyages par jour, on peut évaluer l'activité d'une colonie à environ **une dizaine de millions de micro-prélèvements par jour.**

Ce dernier volet de surveillance, très innovant, est mené sur une période de trois ans.

Mise en place des filets contenants les implants dans le cours d'eau des Noues d'Amances.

Miel et pollen, récoltés dans les ruches autours du site de stockage afin d'être analysés.

- **Expertise Belleville-sur-Loire**

La CLI de Belleville a souhaité bénéficier d'une expertise du dossier de « déclaration de modifications relatif aux rejets et aux prélèvements d'eau du CNPE de Belleville-sur-Loire ». Ces modifications concernent essentiellement les rejets de substances chimiques relevés à la hausse.

Présentation par l'ACRO du dossier d'expertise devant la CLI de Belleville le 8 mars 2013.

Le travail a consisté à fournir à la CLI des éléments de compréhension et d'analyse de ce volumineux dossier (environ 1000 pages) afin de lui permettre d'émettre un avis en réponse à la consultation organisée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire sur les futurs projets d'arrêtés. Notre analyse du dossier, qui a permis de souligner une trentaine de points à enjeux, à été présentée devant la CLI le 8 mars 2013.

- **Surveillance radiologique de l'environnement public du GIP-CYCERON de Caen**

Initiée en 2003 par un bilan des niveaux de radioactivité dans l'environnement du site, une surveillance régulière a été mise en place à partir de 2005 autour de ces installations dédiées à la recherche médicale.
Cette surveillance radiologique est constituée de deux volets d'études complémentaires : mesures de débit de dose dans l'environnement proche des installations et mesures de radioactivité sur des indicateurs de l'environnement.

Surveillance dosimétrique autour du centre de recherche GIP-CYCERON.

Cette surveillance est complétée par un contrôle régulier des cuves de stockage des effluents résiduaires.

A noter que L'ensemble des études et rapports sont disponibles (ou seront) sur notre site www.acro.eu.org.

Formation

Des actions pédagogiques sont régulièrement menées avec des établissements scolaires. Nous répondons ainsi régulièrement aux sollicitations des établissements pour des interventions ponctuelles ou bien pour accompagner la réalisation de projets scientifiques menés par les élèves.

Dans le cadre de l'observatoire de l'environnement, les élèves viennent s'initier aux techniques liées à la surveillance de l'environnement, du prélèvement des échantillons à leur analyse au laboratoire. Il s'agit par la pratique de découvrir les différents outils liés à la mesure. D'autres partenariats sont également menés avec des lycées et collèges de la région, dans le cadre d'ateliers ou de « parcours scientifiques ».

Lancement du ballon sonde par les élèves du Lycée Malherbe (Caen). L'objectif était de reproduire l'expérience réalisée il y a 100 ans par V. Hess (prix Nobel de physique) permettant de mesurer les rayonnements cosmiques.

Au cours de l'année 2013, nous avons ainsi accueilli des lycéens de l'établissement Malherbe de Caen et du CLE d'Hérouville-Saint-Clair (14) dans le cadre de la réalisation de leurs projets axés sur la radioactivité dans l'environnement et plus spécifiquement la mise en évidence du rayonnement cosmique (projets Ballon sonde et chambre à brouillard).
Ces deux projets concouraient aux Olympiades de la Physique 2013.

Formations universitaires

L'ACRO est également sollicitée chaque année pour dispenser un **module de 6 heures d'enseignement en Génie de l'Environnement**, à l'IUT de Caen.

L'association accueille chaque année des étudiants dans le cadre de leur cursus universitaire. Ainsi, en 2013, un étudiant du Master 2 CEI (Contrôle de l'Environnement Industriel) de l'université Caen a réalisé son stage de fin d'étude au laboratoire de l'ACRO.

Information / Rencontres avec le public

L'information est une action essentielle de l'ACRO. Celle-ci est pensée de manière à permettre, à des citoyens profanes ou plus avertis, d'avoir accès à une information jusque-là réservée à des spécialistes. Ainsi, tout au long de l'année, l'ACRO, a répondu à diverses sollicitations : soirées débats, fête de la science, tenue de nombreux stands lors de manifestations et salons. Ces rencontres sont l'occasion de présenter le travail de l'association mais également de répondre aux nombreuses interrogations du public sur des sujets bien souvent liés à l'actualité (déchets, post-accidentel, filière du combustible nucléaire, etc.). L'association reçoit aussi de nombreuses questions par mail et essaye d'y répondre au mieux de ses possibilités.

Publications régulières

L'ACROnique du Nucléaire (journal trimestriel)
n°100 - mars 2013. Numéro spécial (synthèse) reprenant les informations parues dans les 99 numéros précédents, *"au fil des années"* (1988-2012).
n°101 – juin 2013. Fukushima, 2 ans après retour à l'anormal - lancement du laboratoire japonais - rayonnements ionisants et expositions médicales - concentration anormale en tritium dans l'eau de mer à proximité de l'usine AREVA.
n°102 – septembre 2013. Déchets nucléaires : sortir de la douce illusion - Etude des niveaux de tritium dans les eaux souterraines du CSM - Fukushima : une centrale à vau l'eau.
n°103 – décembre 2013. Etude ACRO sur le centre nucléaire de production d'électricité de Belleville-sur-Loire - Le nucléaire déclinant au pays du soleil levant - CLI du Nord-Cotentin : 4 associations de protection de l'environnement suspendent leur participation.

La feuille de Chou - Bulletin des adhérents
- avril 2013 : actualités ACRO (études, démarche participative et communiqués), *faire face à une catastrophe* (exemple du Japon)
- novembre 2013 : des nouvelles des dernières études ACRO, en route pour Chikurin, actualités ACRO

Internet : www.acro.eu.org

L'actualité de l'ACRO, les principaux dossiers suivis, les résultats d'analyses et l'ensemble des études menées sont accessibles sur le site internet de l'association.

Pages spéciales Fukushima

L'ensemble des résultats d'analyse sur des échantillons japonais sont mis en ligne depuis mars 2011 sur notre site Internet en trois langues (français, anglais et japonais). de plus, un suivi des évènements est réalisé en français.

En 2013, notre site Internet recueillait environ **6 000 connections par mois,** un chiffre équivalent à 2012 alors qu'avant Fukushima, en 2010, celui-ci n'atteignait que les 3000 visiteurs/mois.
A noter que notre site est en cours de refonte (voir illustration).

Rencontres avec le public et média

- **colloque radioprotection** à Lille, 11 février 2013
- intervention lors d'une **réunion publique** EELV, 21 février 2013
- **salon** sur la santé à l'université de Caen-Basse Normandie, 19 mars 2013
- **ciné-débat** à Sées, 28 mars 2013
- **ciné débat** à Granville (50), 8 avril 2013
- **ciné-débat** au cinéma Le Lux de Caen, 6 mai 2013

- **séminaire Post-Fukushima** à Paris, 18 et 19 juin 2013
- **ciné-débat** à LA Roche sur Yon, 17 juin 2013
- tenue de **stand à la fête du bio** de Liesville sur Douve (50), 15 juin 2013
- **Festival de Bonnet** (55) du 30 août au 1er septembre.
- Participation à des **Conférences-débats sur CIGEO** à Vernon (27), Louviers (27), Pont Audemer (76) en septembre.

- **Débat public** à l'ENS de Lyon (69), 18 septembre 2013.
- **Colloque SFRP** à Paris, 30 septembre 2013.
- Emission **"Là-bas si j'y suis"** sur **France Inter**, 19 septembre 2013.
- **Stand à l'Ecobouquetot** de Saint Pierre Azif (14), 15 septembre 2013.
- **Colloque** "alimentation et nucléaire" à Nancy (54), 7 décembre 2013.
- **Inauguration** du nouveau détecteur dans les locaux de l'ACRO en présence de membres du Conseil général du Calvados, du Conseil Régional de Basse-Normandie, et des adhérents le 13 décembre 2013.
- Les membres de l'ACRO réalisent toute l'année de nombreuses **interviews** suite aux sollicitations croissantes de journalistes, qu'ils soient locaux (Ouest France, La Manche libre, la Presse de la Manche, Radio Bleue Basse Normandie et Cotentin, les informations dieppoises, Côté Caen, Paris Normandie, Le Havre libre, Tendance Ouest, le Télégramme de Brest, L'Est Eclair, La voix du Nord...); nationaux (France 3, Les Echos, le Parisien, le Point, le Nouvelobs, Libération, le Canard enchaîné...) ou encore internationaux (RTBF, Romandie...).

- Les **communiqués** de l'ACRO sont très souvent relayés grâce aux **dépêches de l'AFP ou d'AEF** et sont repris régulièrement dans des articles diffusés sur des sites internet divers, spécialisés ou généralistes (ex : journal international de médecine, le Monde Planète...).
- le suivi sur Fukushima réalisé par l'ACRO et les articles rédigés par l'ACRO sur ce sujet sont également repris sur des sites d'information tels que Médiapart ou Reporterre.
- Tournage sur l'ensemble de l'année du **documentaire** de Dominique Maestrali **"les sentinelles de l'atome"**, sorti en janvier 2014.

Articles, Communiqués & Rapports d'études

Rapports d'Etudes – Articles - Présentations

- **Fukushima, deux ans après, retour à l'anormal,** *février 2013***.**
- **Expertise du dossier de déclaration de modifications relatives aux rejets et aux prélèvements d'eau du C.N.P.E. de Belleville-sur-Loire,** *mars 2013*
- **Note d'information sur les rejets de substances radioactives en mer (cas de l'iode-129 et du tritium),** *avril 2013.*
- **Etude des niveaux de tritium dans les eaux souterraines du Centre de Stockage de la Manche,** *juin 2013.*
- **Etude des niveaux de radioactivité dans les environs de la rade de Brest,** *étude réalisée à la demande de la Commission d'Information auprès des sites d'exploitation des installations nucléaires des ports militaires de Brest et de l'Île Longue, juin 2013*
- **Point sur la situation de l'eau contaminée à Fukushima,** *août-septembre 2013.*
- **Le nucléaire déclinant au pays du soleil levant,** *12 sept. 2013.*
- **Dans le cadre du débat public CIGEO** (stockage profond de déchets radioactifs à Bure), l'ACRO a publié **2 cahiers d'acteurs :** n° 79 et n° 81 en *décembre 2013*
- **Surveillance radiologique** de l'environnement du GIP CYCERON, Caen, – *4ème trimestre 2013.*

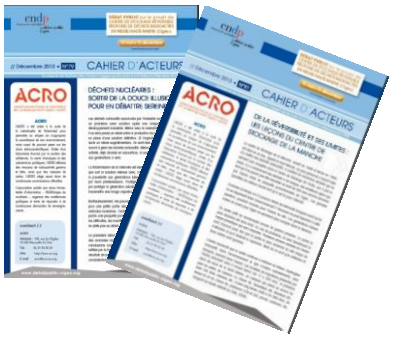

Communiqués de Presse

CP du 07/03/13 L'ACRO continue son engagement au Japon et publie de nombreux résultats de mesure
CP du 27/03/13 Concentration anormale en tritium dans l'eau de mer à proximité de l'usine AREVA
CP du 02/07/13 Les irradiations médicales ne sont pas inoffensives

Contrôles réglementaires, prestations d'analyses

Contrôles de Déchets Industriels Spécifiques (DIS)

Comme les années précédentes, l'ACRO met ses moyens et ses compétences à la disposition des industriels qui souhaitent une caractérisation radiologique de leurs déchets.
En complément de l'analyse, une assistance technique est proposée pour exploiter les résultats en regard de la directive 96/29 Euratom qui sert de texte guide aux autorités compétentes pour statuer sur le devenir des déchets.
L'assistance ne concerne pas uniquement le cadre réglementaire, elle s'accompagne bien souvent d'une information/formation sur la radioactivité en général et la radioprotection.

Contrôles de denrées alimentaires

A la demande de différents partenaires (associations, producteurs, coopératives ou organismes de certification), le laboratoire réalise ponctuellement des analyses radiologiques dans des produits alimentaires.

Il s'agit de vérifier l'absence de contamination liée aux retombées de la catastrophe de Tchernobyl (produits provenant des pays de l'Est) ou plus récemment de Fukushima mais également dans le cas de problématiques particulières (suspicion liée à la proximité d'une installation nucléaire, etc.)

Contrôles des effluents résiduaires en sortie d'établissements hospitaliers

La ville de Caen réalise régulièrement des contrôles des rejets liquides des établissements hospitaliers de l'agglomération caennaise. Ces contrôles sont effectués dans le cadre de conventions signées entre la ville, propriétaire du réseau de traitement des eaux, et les établissements susceptibles d'y rejeter des éléments radioactifs.

Les contrôles ont débuté en septembre 2001 et sont réalisés, à la demande de la ville, par l'ACRO chaque trimestre. Les résultats des mesures sont remis aux établissements intéressés et au service communal d'hygiène et santé.

Dépistage du radon dans les lieux ouverts au public

Depuis 2004, les propriétaires de lieux ouverts au public de certains départements prioritaires ont l'obligation de faire procéder à des mesures (dépistages) d'activité volumique du radon.

Les catégories de lieux ouverts au public concernées sont les établissements d'enseignement, sanitaires, sociaux, thermaux et pénitentiaires.

En 2008, l'obligation a été étendue à certaines catégories d'activités professionnelles exercées dans des lieux de travail souterrains et dans les établissements thermaux.

Les agréments et les formations ont été adaptés à cette évolution et depuis 2010, l'ACRO s'est conformée à cette nouvelle réglementation.
L'ACRO est désormais agréée niveau 1 option A pour le dépistage du radon dans des bâtiments, y compris les bâtiments souterrains et les établissements thermaux.

Pour des raisons normatives, les dépistages ne peuvent être réalisés que du 15 septembre de l'année n au 30 avril de l'année n+1. Le système de détection choisi reste le film Kodalpha pour sa fiabilité et sa facilité de déploiement.
Dans ce contexte, **l'ACRO est le seul laboratoire du Calvados agréé pour le niveau 1 option A jusqu'en septembre 2016**.

En 2013, **dans le cadre réglementaire**, les détecteurs ont été posés pour le compte, essentiellement, de mairies (écoles), d'établissements d'enseignement supérieur, de maisons de retraite et d'établissements sanitaires et sociaux (**près de 250 détecteurs posés**).

Revue de Presse

Quelques extraits de l'ACRO dans les médias en 2013

Radioactivité : Une concentration normale dans les eaux de la Manche

La radioactivité repérée dans la Manche serait due à l'usine Areva. Cette dernière est accusée d'avoir rejeté du tritium.

Ce mercredi 2 mars, un communiqué que l'ACRO (Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest) mentionne une concentration anormale de tritium dans les eaux de la Manche. Généralement, la quantité observée est de 27 Bq/l alors que l'ACRO a relevé pris de sur 89 les octobre dernier. Face à cette mesure, l'association accuse l'usine à proximité d'avoir rejetée dans les eaux de la Manche du tritium. Areva installée à Beaumont Hague est dans le collimateur de ce laboratoire qui a effectué une nouvelle mesure le 25 décembre dernier. Cette fois, la quantité est de 13,2 Bq/l, elle est donc inférieure au taux généralement observé.

Areva est-elle responsable ?

De son côté, la société Areva qui est spécialisée dans le traitement des déchets nucléaires explique qu'il n'a pas de valeur anormale au sein des relevés. Depuis plus d'une décennie, l'ACRO surveille le littoral, Areva a donc décidé de réaliser des vérifications internes pour tenter d'expliquer ce seuil élevé. Elle ne met pas en doute les mesures de l'ACRO et souhaite faire la lumière sur cette affaire. Ainsi, les exploitants de Cotentin (centre de stockage de la Manche, Areva, Flamanville) ont été invités à fournir des explications.

Une quantité élevée

La radioactivité est donc présente dans les eaux de la Manche et pour illustrer cette mesure l'acro a pris comme exemple la centrale de Fukushima. Cette dernière qui a subi un terrible accident après un séisme le 11 mars 2011 mettait en valeur un taux de radioactivité bien faible en mars (1,7Bq/l). L'association indique que la concentration de tritium dans la Manche est plus importante que celle qui est présente aux alentours de la centrale japonaise.

Nucléaire : une recherche d'apaisement

Le président des trois Commissions locales d'information (CLI) du Cotentin, Michel Laurent, s'affiche fier sa volonté d'apaisement dans le litige qui oppose les CLI et les associations antinucléaires. Mais les critiques pur rapport au nucléaire.

Dans une lettre ouverte du 15 février, le Président du Comité local d'information et de suivi (CLIs) du laboratoire de Bure, revient sur le calendrier du débat public du projet Cigéo établit par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) : *"Il doit se dérouler du 15 mai au 31 juillet, et du 1er septembre au 15 octobre. Autant dire qu'au lieu des 4 mois prévus, ce débat aura une durée effective de 3 mois"*. En outre, ajoute-t-il : *"Il est pour le moins difficile de croire que le mois de juillet permette une large participation du public"*. Dans ces conditions, il demande une extension du calendrier aux 4 mois habituels pour cette procédure ou, si ce n'est pas possible, que la CNDP décide d'un prolongement d'un mois ou deux, conformément à l'article L. 121-11 du Code de l'environnement.

Avant même l'annonce de ce calendrier, trois associations locales d'opposants à ce projet (Burestop 55, Bure Zone Libre et ITEodra) ont appelé au boycott de cette procédure. Et aux vues du calendrier annoncé, nombreuses sont les associations signataires de la lettre au Président Hollande demandant que ce débat ne soit pas simultané à celui sur la transition énergétique, à avoir décidé de renoncer à y participer, parmi lesquelles : FNE et Mirabel-LNE, mais aussi le GSIEN. D'autres hésitent encore, à commencer par le Cedraou encore l'Acro. *"C'est un dossier difficile*, déclare David Boilley, président de l'Acro. *En particulier l'inventaire de ce qui sera enfoui est des plus flou, alors que l'Andra a la charge de l'inventaire de tous les déchets radioactifs depuis de nombreuses années : ce devrait être le sujet qu'elle maîtrise le mieux !"*.

Camille Saïsset

© Tous droits réservés / Reproduction interdite sans

Débat public sur le projet Cigéo, le calendrier provoque défection et interrogation

Gestion des risques | 18 février 2013 | Actu-Environnement.com

Un nouvel appareil de mesure de la radioactivité pour l'ACRO

Depuis 27 ans, elle observe et calcule la radioactivité en Basse Normandie et au delà. L'ACRO, l'association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest, vient de se doter d'une nouvel appareil de mesure. Un équipement qui va lui permettre de mieux répondre aux demandes et de doubler ses capacités d'analyse.

POLLUTION DES EAUX SOUTERRAINES DU CENTRE DE STOCKAGE DE LA MANCHE.

Flamanville: les associations antinucléaires écartées

Les associations antinucléaires du Cotentin claquent la portes des commissions locales d'information du Cotentin à la suite d'un vote qui leur est défavorable.

Depuis le vote du 17 octobre dernier des 19 membres du bureau de la Commission locale d'information (CLI) de la centrale nucléaire de Flamanville, les représentants des associations antinucléaires des trois CLI du Cotentin (celle de Flamanville, celle d'Areva La Hague et celle du centre de stockage de l'Andra) ont décidé de ne plus y siéger.

A l'origine de leur mécontentement : le vote des membres du bureau lui, aurait été entaché, selon eux, d'irrégularités flagrantes". D'une seule et même voix, les représentants de l'Acro, du Crepan, du Collan et de Greenpeace s'insurgent contre le fait qu'un autre candidat que le leur a été présenté pour représenter le collège des associations et, finalement élu.

"D'habitude, il est convenu que ce représentant est issu d'une de nos associations. Or, cette fois, un autre candidat proche des milieux nucléaires a été présenté à la dernière minute et a été élu" expliquent les antinucléaires qui pointent également du doigt un "vote effectué sans émargement". Et d'ajouter : *"Cela porte atteinte à la crédibilité et à l'utilité de la CLI qui ne raisonne plus désormais que d'une seule et même voix."*

Selon les antinucléaires, le résultat de ce vote est *"clairement une volonté de [les] écarter des CLI"*. Yannick Rousselet de Greenpeace y voit un "retour de bâton" à la suite des critiques des associations concernant les mesures radioactives à l'Andra et les conclusions du groupe de travail post-Fukushima.

Les quatre associations ont écrit au président du Conseil général et attendent maintenant l'organisation d'un nouveau vote. Ils ne s'agiront pas à la prochaine CLI qui se tiendra le 19 novembre.

Les eaux de la manche plus radioactives que celles de Fukushima ?

Il y a plus de tritium (hydrogène radioactif) dans les eaux de la Manche que dans les eaux du Pacifique à proximité de la centrale de Fukushima !

A Fukushima «due anni di bugie: sono 4 le catastrofi nucleari di livello 7»

[14 agosto 2013]

«Catastrofi nucleari a ripetizione a Fukushima»: è quanto afferma "Sortir du nucléaire", la rete di associazioni no-nuke francesi, e per questo chiede di classificare 4 al massimo livello della scala internazionale degli incidenti nucleari (Ines).

Il 7 agosto la Nuclear Regulation Authority del Giappone ha detto che Fukushima Daiichi è in piena emergenza, dovuta a fughe radioattive che contaminano in maniera irreversibile le falde freatiche, l'Oceano Pacifico e tutto l'ambiente intorno alla centrale nucleare. «Tutti i giorni – spiega "Sortir du nucléaire" – sono 300 le tonnellate di acqua contaminata che si versano nell'ambiente marittimo, lasciando la autorità impotenti di fronte all'ampiezza della catastrofe. Una situazione che non è una novità per la nostra associazione, ma che è stata ammessa ufficialmente solo dopo più di due anni di menzogne».

L'8 agosto l'Association de contrôle de la radioactivité dans l'ouest (Acro) ha fatto il punto della situazione e ha pubblicato dati essenziali: "Sortir du nucléaire" ha rilanciato queste rivelazioni, chiedendo di conseguenza una riclassificazione di quelle che rilevano 4 catastrofi distinte: Catastrofe 1 – fusione del nocciolo del reattore 1; Catastrofe 2 – fusione del nocciolo del reattore 2; Catastrofe 3 – fusione del nocciolo del reattore 3; Catastrofe 4 – il più grande riversamento radioattivo in mare della storia e tutte queste catastrofi dovrebbero essere considerate al livello 7 della scala Ines.

La coalizione di associazioni antinucleari fa notare che «Malgrado le affermazioni menzognere della Tepco (Tokyo electric power company), la catastrofe di Fukushima non ha fatto che peggiorare. Circa due anni e mezzo più tardi, l'oceano è fortemente contaminato per centinaia di chilometri ed estremamente contaminato in prossimità della centrale. Dall'inizio, Tepco nega che le fughe radioattive in mare continuino, con la complicità delle autorità giapponesi».

LA HAGUE – Radioactivité inquiétante dans La Manche

Une concentration « anormale » en tritium a été mesurée dans l'eau de mer à proximité de l'usine Areva de La Hague, le 17 octobre dernier. A cette date, l'association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest révèle qu'elle avait mesuré 3 fois plus d'hydrogène radioactif qu'habituellement, sans aucune explication officielle jusqu'à ce jour.

Mi-octobre, l'ACRO avait mesuré 110 Bq/L de tritium dans l'eau de mer prélevée dans la baie d'Eculgrain, alors que les mesures détectent moins de 27 Bq/L habituellement à cet endroit, souligne l'association. En dix ans de surveillance mensuelle à Goury, de 1998 à 2007 (sur 120 mesures), IRSN n'a jamais mesuré de concentration supérieure à 33,3 Bq/L, rappelle l'ACRO.

La concentration dans l'eau de mer est de quelques becquerels par litre dans l'eau de la Manche, alors que la concentration naturelle est de l'ordre de 0,1 Bq/L, affirme l'association. Cette concentration ne baisse pas et a même tendance à augmenter : l'enquête l'ACRO qui va réaliser de nouvelles mesures.

Un nouvel instrument de mesure de la radioactivité à Hérouville

Les eaux de la Manche plus radioactives que celles de Fukushima

Un relevé de tritium anormal dans la baie d'Eculgrain

Analyse de l'IRSN sur la concentration de tritium mesurée par l'ACRO dans un prélèvement d'eau de mer effectué dans la baie d'Ecalgrain le 17 octobre 2012

Des traces radioactives à Dieppe

Dieppe. Environnement. L'ACRO a réalisé mercredi 18 septembre son prélèvement bi-annuel sur la plage de Puys Environnement. Les militants d'une association de contrôle de la radioactivité réalisent des prélèvements sur le littoral normand.

Parmi la quinzaine de plages de la côte, depuis Granville (Manche) jusqu'à Gravelines (Nord), ou le laboratoire de l'Acro (Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest) procède à des prélèvements à des fins d'analyses deux fois par an, la plage de Puys ne fait pas exception.

Les prélèvements et les analyses réalisées y relèvent régulièrement des traces de diverses substances radioactives dont l'iode 129 (durée de vie 15 millions d'années) et le deutérium et ses dérivés.

« Ce sont des bruits de fond provenant de La Hague », explique Yves Blondel, bénévole et vice-président de l'Acro.

Une évolution au fil des ans

« Les courants marins ne déplacent pas que les galets et les falaises, explique Alain, militant d'Attac-Dieppe, venu avec une quinzaine d'autres locaux participer à ce « prélèvement citoyen ». On prélève de l'eau de mer, des algues (fucus serratus) et des patelles qui seront analysées dans notre laboratoire. Cela permet de suivre l'évolution au fil des ans. » Cette trace de radioactivité reste-t-elle en dessous des normes pour le respect de la santé publique ? Réponse d'Yves Blondel : « Selon EDF et les autorités sanitaires, c'est un marquage faible sans incidence sanitaire. Pour cette raison, elles refusent d'en discuter avec nous et affirment que c'est un non-problème. »

Parmi les « prélèveurs » présents, une militante antinucléaire explique sa préoccupation : « Le problème, ce n'est pas les normes. C'est l'effet cumulatif. Des faibles doses stockées par l'organisme humain ne finissent-elles pas par devenir des doses importantes ? »

Radioactivité : la rade de Brest en bonne santé

Quatre sous-marins nucléaires sont basés à l'Ile-Longue© Archives Marine nationale

Le laboratoire indépendant Acro a rendu en juin dernier, un rapport sur la radioactivité en rade de Brest. Celui-ci est public depuis août. Les conclusions sont bonnes. Dans l'eau de mer, « ni le tritium, ni les radionucléides artificiels émetteurs gamma ne sont décelables ». Idem pour les mesures dans l'air, le sol et les végétaux.

L'Acro conclut ainsi : « la situation radiologique en rade de Brest n'est pas très différente de celle couramment observée ailleurs, sur le territoire métropolitain, dans des endroits non perturbés par les rejets industriels ».

La rade de Brest héberge les quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) français. Jusqu'en 2008, leur maintenance supposait des rejets, autorisés, d'eau de refroidissement légèrement contaminée. En 2003, l'Acro avait ainsi mis en évidence la présence d'Argent 110 dans les huîtres. Depuis, ces eaux sont stockées à terre. Des progrès ont également été accomplis dans le domaine hospitalier, pour les radiothérapies qui engendraient la présence d'Iode 131 sur le littoral.

Cli au Japon - 17 milliards pour les victimes de Fukushima

Nucléaire: des tensions au sein des commissions d'information du Cotentin

Les associations anti-nucléaire ont décidé de boycotter les Commissions Locales d'information (CLI) sur le nucléaire dans la Manche. Elles estiment ne plus y être représentées.

Tensions au sein des CLI du Cotentin

Crispation au sein des commissions locales d'information des sites nucléaires du Cotentin. Les associations environnementales ont décidé de suspendre leur participation aux réunions après un incident lors de l'élection du bureau de la CLI Flamanville le mois dernier. Selon les associations, comme Greenpeace, le CRILAN, France Nature environnement ou encore l'ACRO, il y aurait la volonté de les écarter.

Le vote annulé

Le conseil général de la Manche a été saisi et, au vu des dysfonctionnements lors de l'élection du bureau de la CLI de Flamanville le 17 octobre dernier, le vote du bureau a été annulé. Mais les associations environnementales attendent plus pour revenir siéger lors des CLI.